

CDNPS

BILAN DE L'ANNÉE
2023

LE RÔLE DE LA COMMISSION

« La commission départementale de la nature, des paysages et des sites concourt à la protection de la nature, à la préservation des paysages, des sites et du cadre de vie et contribue à une gestion équilibrée des ressources naturelles, et de l'espace dans un souci de développement durable » (Article R 341-16 du code de l'environnement).



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE – Réunion de la CDNPS Formation Sites et Paysages - 1^{er} février 2024

LE RÔLE DE LA COMMISSION

Cette commission est constituée d'une formation pivot et de six formations spécialisées (sites et paysages, nature, unités touristiques nouvelles, faune sauvage captive, publicités carrières), chacune composée de membres répartis en quatre collèges :

- un collège de représentants des services de l'État, membres de droit ;
- un collège de représentants élus des collectivités territoriales et, le cas échéant, représentants d'établissements publics de coopération intercommunale ;
- un collège de personnalités qualifiées en matière de sciences de la nature, de protection des sites ou du cadre de vie, de représentants d'associations agréées de protection de l'environnement et, le cas échéant, de représentants des organisations agricoles ou sylvicoles ;
- un collège de personnes compétentes dans les domaines d'intervention de chaque formation spécialisée.



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

	Travaux	Rapporteur	Délai instruction préfet	Après CDNPS
Loi Littoral	Travaux liés à une exploitation agricole	DDTM	3 mois à partir de la réception du dossier complet en préfecture	Passage dans une autre commission (la CDPENAF, gérée par la DDTM), puis décision préfectorale transmis au service instructeur
	Aménagements légers (de type travaux sur pêcheries)		2 mois à partir de la réception du dossier complet en préfecture	Décision préfectorale transmis au service instructeur
	Classement d'espaces boisés significatifs au PLU		3 mois à partir de la réception du dossier complet en préfecture	Décision préfectorale transmis au service instructeur
	Ouverture des secteurs à l'urbanisation (SDU) dans le cadre d'une modification d'un SCOT		2 mois à partir de la réception du dossier complet en préfecture	Décision préfectorale transmis au service instructeur
Site classé	Travaux sur construction existante en site classé	DREAL	4 mois à partir de la réception du dossier complet en préfecture	Saisine du ministère pour décision
	Classement / déclassement de sites		4 mois à partir de la réception du dossier complet en préfecture	Saisine du ministère pour décision
Éolien	Extension ou création d'un parc éolien	UD-DREAL	<i>Pas de délai</i>	Arrêté préfectoral d'autorisation d'exploitation
Zone naturelle	Travaux sur bâtiment existant en zone naturelle et identifié au PLU comme pouvant faire l'objet d'un chgmt de destination Seul cas où l'avis de la CDNPS est conforme	DDTM	2 mois à partir de la réception du dossier complet en préfecture	Décision préfectorale transmis au service instructeur



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CDNPS

BILAN DE L'ANNÉE
2023

ANNÉE 2023

Nombre de commissions	17 (En 2022 → 15)
Nombre de dossiers reçus/ prévus pour passage	92 (En 2022 → 98)
Nombre de dossiers non recevables	10
Nombre de dossiers soumis à l'avis de la commission	82 (En 2022 → 85) (En 2018 → 50)
Projets en sites classés	8 (En 2022 → 14)
Projets loi littoral	53 (En 2022 → 58)
Projets changement de destination	15 (En 2022 → 5)
Classement des espaces boisés / SDU	2 / 4
Nombre d'avis favorables	29
Nombre d'avis favorables sous réserves	31
Nombre d'avis défavorables	22



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CDNPS

BILAN DE L'ANNÉE
2023

TRAVAUX EN SITE CLASSÉ

TRAVAUX EN SITES CLASSÉS Site classé	Nombre de dossiers
Vallée de l'Erdre	5
Marais salants de Guérande	2
Marais de Goulaine	1
TOTAL	8



PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN DE L'ANNÉE
2023

Site classé	Commune	Projet	Avis
Vallée de l'Erdre	Sucé sur Erdre	Rénovation énergétique, extension et surélévation d'une maison existante	Favorable sous réserves
	Sucé sur Erdre	Réhabilitation d'annexes agricoles	Favorable
	Nantes	Réhabilitation d'habitation	Favorable sous réserves
	Nantes	Restauration du pigeonnier et du garages de la Villa de la Chantrerie	Favorable
	Carquefou	Rénovation et extension d'une maison individuelle	Favorable sous réserves
Marais salants de Guérande	Guérande	Réalisation d'une passerelle pour l'accès à une parcelle enclavée	Défavorable
	Batz sur Mer	Division parcellaire pour accueillir une maison individuelle	Favorable
Marais de Goulaine	Haute Goulaine	Construction d'une serre en verre de 20282 m ²	Défavorable



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CDNPS

BILAN DE L'ANNÉE
2023

TRAVAUX DANS LES COMMUNES
SOUMISES À LA LOI LITTORAL

Commune	Nombre de dossiers
Bouée	1
Donges	1
Frossay	7
Guérande	5
La Baule Escoublac	1
La Chevrolière	6
La Plaine sur Mer	3
Les Moutiers en Retz	2
Mesquer	1
Pornic	10
Saint Brévin Les Pins	1
Saint Lumine de Coutais	2
Saint Mars de Coutais	3
Saint Michel Chef Chef	1
Saint Philbert de Grandlieu	7
Villeneuve en Retz	2
TOTAL	53



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CDNPS

BILAN DE L'ANNÉE
2023

TRAVAUX DANS LES COMMUNES SOUMISES À LA LOI LITTORAL

Les principaux projets :

- Construction / Extension de hangars de stockage (fourrage, matériel, animaux) (dont 17 couvertures photovoltaïques)
- Construction de serres
- Construction de volières
- Extension de stabulation de vaches laitières
- Construction de générateurs photovoltaïques

Sur les 53 projets, 19 incluaient du photovoltaïque.
En 2022, sur les 58 projets, 16 incluaient du photovoltaïque.



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CDNPS

BILAN DE L'ANNÉE
2023

Les avis défavorables

Les raisons des avis défavorables :

- Projets trop « massifs », volumétries trop importantes
- Augmentation significative des surfaces bâties du site
- Important mitage du paysage
- Intégration paysagère insatisfaisante des projets dans l'environnement
- Dénaturation des bâti traditionnels (changements de destination)



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CDNPS

BILAN DE L'ANNÉE
2023

Les avis favorables avec réserves

Les principales réserves émises :

- mise en place ou maintien de haies bocagères (essences locales)
- abaissement des hauteurs de faîtage
- présentation de toitures de deux pentes symétriques et représentant 1/3 et 2/3 (pour la partie la plus grande recouverte de panneaux)
- traitement des panneaux photovoltaïques dans une couleur sombre, unie (y compris les cadres d'assemblage)
- mise en place de bardages en bois



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CDNPS

BILAN DE L'ANNÉE
2023

Les dossiers irrecevables

Les raisons des irrecevabilités :

- Projets situés en espace proche du rivage
- Nature agricole de l'activité non attesté
- Changement de destination en zone A et non en zone N



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CDNPS

BILAN DE L'ANNÉE
2023

Plus-value de la Commission

Au travers de ses avis, la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites préserve le paysage du département sur les sites soumis à son avis et construit ses attentes à l'examen de chaque dossier. Le travail accompli a été réalisé grâce à la mobilisation continue des membres de la commission qui, non seulement, ont garanti le quorum à chaque réunion mais ont fait l'objet de débats de façon réfléchie sur les dossiers qui leur ont été présentés.



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE – Réunion de la CDNPS Formation Sites et Paysages - 1^{er} février 2024